

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Angélique COMBES  
Tél. 04 73 40 64 33  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de  
l'université Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 2 novembre 2018

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 9 novembre 2018 à 9h00**  
Amphithéâtre de l'IADT – 51 boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

1. CAP 2025 : Bilan d'étape (en présence des membres du Conseil CAP 20-25)
2. Université cible : Point d'étape (en présence des membres du Conseil CAP 20-25)
3. Approbation du PV du CA du 28 septembre 2018
4. Informations générales
5. Questions stratégiques
  - 5.1 Ecosystème de l'innovation : évolution de la SATT Grand Centre et création de Clermont Auvergne Innovation
  - 5.2 Accord de principe sur la présidence de la SATT Grand centre
  - 5.3 Désignation d'administrateurs à la SATT Grand Centre
  - 5.4 Plan de développement des ressources de formation continue
6. Formation
  - 6.1 Tarification portant sur le DU « Implantologie clinique orale » (UFR Odontologie)
7. Affaires juridiques et statutaires
  - 7.1 Création du service général PERF Arbitrage
  - 7.2 Compte-rendu des actes pris par délégation du Conseil d'Administration au Président

8. Affaires financières

8.1 Prise en charge financière pour l'année 2019 des Vice-Présidents  
Etudiants

8.2 Accueil de chercheurs et d'enseignants-chercheurs étrangers dans le  
cadre du programme WOW ! de CAP 2025

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

  
Le Président  
Mathias BERNARD

